



EPTB
Etablissement Public Territorial
de Bassin du Vidourle

Envoyé en préfecture le 26/08/2026
Reçu en préfecture le 26/08/2026
Publié le DEC2026 n°48 pages 48
ID : 030-253002539-20260826-DEC202648-CC

Décision du Président N°2026/48

Objet : Portant sur l'attribution du marché Accord cadre Mono attributaire à bon de commande - Marché d'entretien pluriannuel du Vidourle et de ses affluents - Travaux de terrassement et de maçonnerie (2026-08-ER)

Le Président de l'EPTB Vidourle,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2026-02-18 en date du 13 mai 2026 donnant délégation du Conseil Syndical au Président,

Vu ladite délibération autorisant le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes les décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que l'EPTB Vidourle a besoin d'une assistance dans le cadre de la réalisation de tout type de travaux courants dans des zones à enjeux sur l'ensemble du bassin versant et notamment sur le système endigué (réparations de ravinements ou glissements sur les digues; mise en place de gabions, enrochements percolés ou non, reprises de fissures sur maçonnerie, désengrèvement, scarification d'atterrissements, .).

Considérant la procédure de consultation des entreprises engagée et le rapport d'analyse des offres réalisé.

DÉCIDE

Article 1 : D'attribuer le marché à l'entreprise GUINTOLI.

L'accord cadre est conclu sans montant minimum et avec un maximum de 384 195€ HT sur l'ensemble de sa durée.

Celui-ci est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification et pourra être reconduit 2 fois par période de 12 mois.

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tout document relativement à la mise en œuvre de cette présente décision.

Article 3 : Le Comité Syndical sera informé de cette décision lors de sa prochaine séance.

À Sommières, le 26 AOUT 2026

Le Président,
Stéphane PORRET.

EPTB Vidourle
216 chemin de Campagne
CS 10202 – 30251 SOMMIÈRES
T : 04.66.01.70.20
M : eptb.vidourle@vidourle.org
www.vidourle.org

